

Chapitre III : Stratégies du développement durable

III.1 Introduction

La stratégie du développement durable est basée sur 17 objectifs et 169 cibles qui s'inscrivent dans le prolongement des objectifs du Millénaire pour le développement. Intégrés et indissociables, ils concilient les trois dimensions : économique, sociale et environnementale.

Les objectifs et les cibles guideront l'action à l'horizon 2030 dans des domaines qui sont d'une importance cruciale pour l'humanité et la planète :

III.1.1 L'humanité

L'action consistera à éliminer la pauvreté et la faim, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions, et à faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité et dans un environnement sain.

III.1.2 La planète

L'action consistera à lutter contre la dégradation de la planète, en recourant à des modes de consommation et de production durables, en assurant la gestion durable de ses ressources naturelles et en prenant d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques, afin qu'elle puisse répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

III.1.3 La prospérité

L'action consistera à faire en sorte que tous les êtres humains aient une vie prospère et épanouissante et que le progrès économique, social et technologique se fasse en harmonie avec la nature.

III.1.4 La paix

L'action consistera à favoriser l'avènement de sociétés pacifiques, justes et inclusives, libérées de la peur et la violence car il ne peut y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable.

III.1.5 Les partenariats

L'action consistera à mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un Partenariat mondial revitalisé pour le développement durable, qui sera mû par un esprit de solidarité renforcé, où l'accent sera mis sur les besoins des plus démunis et des plus vulnérables, et auquel participeront tous les pays, toutes les parties prenantes et tous les peuples.

III.2 Objectifs et cibles de développement durable

Les objectifs et les cibles de développement durable tiennent compte des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales. Chaque pays peut choisir, en fonction de sa situation et de ses priorités nationales, entre plusieurs approches, stratégies, modèles et outils différents pour parvenir au développement durable. A l'horizon 2030, la stratégie du développement durable est constituée des 17 objectifs suivants, où il faudra :

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- l'extrême pauvreté dans le monde entier sera éliminée,
- tous les hommes et les femmes vulnérables auront les mêmes droits ux ressources économiques et l'accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins,
- leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité sera écartée,

Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- les pauvres, les femmes, hommes et enfants auront accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
- la productivité agricole sera intensifiée par l'investissement dans l'infrastructure rurale et la mise en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production tout en contribuant à la préservation des écosystèmes et en renforçant la capacité d'adaptation aux changements climatiques.

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- baisser le taux de mortalité des mamans, des nouveau-nés et des enfants
- mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau, les substances chimiques dangereuses et par la pollution de l'eau et du sol et autres

maladies transmissibles en donnant l'accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.

- diminuer la consommation des stupéfiants, le tabac et de l'alcool.
- sensibiliser à la planification familiale et à l'éducation.

Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- assurer un cycle d'enseignement pré-primaire, primaire et secondaire gratuit et de qualité pour filles, garçons et enfants vulnérables (pauvres, handicapés..).
- éliminer l'analphabétisme et assurer pour les femmes et les hommes et personnes vulnérables un enseignement technique, professionnel et universitaire de qualité et d'un coût abordable pour un emploi décent,
- promouvoir l'éducation pour le développement durable en faveur du développement, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la culture, de la paix, de la citoyenneté, de la diversité...

Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- mettre fin à la discrimination, la violence et à l'exploitation à l'égard des femmes et des filles,
- éliminer le mariage précoce ou forcé, valoriser les soins et travaux domestiques par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale,
- entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les droits aux ressources économiques, à la propriété et à la direction à tous les niveaux de décision dans la vie politique, économique et publique,

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

- assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, aux services d'assainissement et à coûts abordables
- améliorer la gestion de l'eau pour une la qualité requise et quantité suffisante en réduisant la pollution et les prélèvements et en augmentant le recyclage, la réutilisation des eaux usées traitées et de l'approvisionnement en eau,

- adopter la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux et protéger les écosystèmes liés à l'eau,
- appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

- accroître la part de l'énergie renouvelable et multiplier le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique,
- renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies des énergies renouvelables et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique,

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- maintenir un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut, un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, l'accès aux services financiers, l'entrepreneuriat et création des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises,
- dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, - défendre les droits des travailleurs, y compris les migrants, les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire,
- développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux,
- Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance,

Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente et une industrialisation durable qui contribue à l'emploi et au produit intérieur brut,
- renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels en encourageant l'innovation, la recherche-développement et l'accès aux technologies de l'information et des communications,

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- assurer progressivement et durablement une croissance des revenus, l'autonomisation et favoriser l'intégration sociale, économique et politique, indépendamment de l'âge, du sexe, de l'handicap, de la race, de l'appartenance ethnique, des origines, des religions ou du statut économique,
- éliminer les lois, politiques et pratiques discriminatoire et adopter des plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale,

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- assurer l'accès de tous aux des services de base et à un coût abordable : les logements, les systèmes de transport accessibles et viables, ..
- renforcer l'urbanisation durable, les capacités de planification et de gestion participatives, protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial,
- réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant et porter l'attention aux espaces verts, aux espaces publics sûrs, à la qualité de l'air et à la gestion des déchets,
- Favoriser liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales,

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

- parvenir à une gestion durable, à une utilisation rationnelle des ressources naturelles, à des modes de consommation et de production durables, à la réduction des déchets et des pertes de produits alimentaires et chimiques tout au long des chaînes de production, à favoriser le recyclage et la réutilisation et à la réduction de leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement,
- Mettre au point un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux,

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- Améliorer l'éducation et la sensibilisation, renforcer les capacités individuelles et institutionnelles et incorporer des mesures nécessaires dans les politiques nationales face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

- prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et leur acidification en prenant des mesures scientifiques en faveur de leur restauration,
- mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, aux pratiques de pêche destructrices
- approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les moyens de recherche et transférer les techniques marines dans l'objectif d'améliorer la santé des océans et la biodiversité marine

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres, des écosystèmes d'eau douce, des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides,
- lutter contre la désertification, la dégradation des sols, la sécheresse et les inondations,
- Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées,
- mobiliser des ressources financières et intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale,

Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

- mettre un terme à la violence, à la maltraitance, à l'exploitation, à la traite et à la mortalité des enfants,
- réduire le trafic d'armes, la criminalité organisée, le terrorisme et la criminalité,
- garantir à tous une identité juridique, l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux,

Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

1. Finances

Améliorer la mobilisation de ressources nationales et supplémentaires en vue de renforcer les capacités des pays en développement visant à encourager l'investissement,

2. Technologie

Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation par la coopération internationale dans les domaines de facilitation des technologies respectueuses de l'environnement,

3. Renforcement des capacités

Appuyer les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable,

4. Commerce

Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable

5. Questions structurelles

Cohérence des politiques et des structures institutionnelles mondiales du développement durable et d'élimination de la pauvreté,

Renforcer le Partenariat mondial, public, public-privé permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières,